

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

GAEC des GUEUZY

Projet d'exploitation d'un élevage de 210 vaches laitières, 100 vaches allaitantes et deux stockages de 4 000 m³ et 3 500 m³ de fourrage sur le territoire des communes de Dommery et Thin-le-Moutier

Par arrêté préfectoral n° DDETSPP/2021- 204 du 22 septembre 2021 est prescrite l'ouverture d'une consultation du public sur la demande présentée par le GAEC des GUEUZY en vue de l'enregistrement, au titre des rubriques n° 2101-2-B, 2101-3 et 1530-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, d'un élevage de 210 vaches laitières, 100 vaches allaitantes et deux stockages de 4 000 m³ et 3 500 m³ de fourrage qu'il projette d'exploiter sur le territoire des communes de Dommery et Thin-le-Moutier.

La consultation du public se déroulera du **lundi 25 octobre 2021 au lundi 22 novembre 2021 inclus**.

Cette procédure d'enregistrement s'apparente, dans sa forme, à une "enquête publique allégée" se déroulant sans commissaire-enquêteur.

Le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement, celle-ci pouvant être assortie de prescriptions particulières.

Le dossier sera accessible au public en mairie de Thin-le-Moutier aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 11h à 12h.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes à l'adresse suivante : www.ardennes.gouv.fr / onglet : Politique publique / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Les observations du public pourront être consignées sur le registre de consultation ouvert en mairie de Thin-le-Moutier.

Le public aura également la possibilité, avant la fin du délai de consultation du public, de faire parvenir ses observations :

- sur papier libre adressé à la direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations des Ardennes, Service Santé et Protection Animales, Abattoirs et Environnement, 18 Avenue François Mitterrand, BP 60029, 08005 Charleville-Mézières Cedex, qui les annexera au registre,
- par courrier électronique à ddcspp-spae@ardennes.gouv.fr

Les observations qui seront présentées devront être datées et signées par leurs auteurs. Celles émises après la fin du délai de consultation ne sont plus recevables. Les observations émises lors de cette consultation seront communicables, en copie, aux frais de la personne qui les demande.

Le directeur départemental,

Signé : Hervé Descoins.